

COMMUNIQUE DE PRESSE

Alternative Mobile attend de la part des opérateurs de réseau des initiatives afin de lever les contraintes excessives qui pèsent sur les MVNO, conformément aux préconisations du Conseil de la Concurrence

Paris, le 2 septembre 2008

Selon les derniers chiffres de l'ARCEP, le parc français des opérateurs mobiles virtuels (MVNO) aurait baissé à 2,5 millions d'abonnés.

Ce phénomène est notamment lié aux conditions de consolidation du secteur, qui s'est faite au profit des MNO (rachat de Ten par Orange fin 2007 et de Débitel par SFR début 2008) au détriment des MNVO, que leurs conditions contractuelles empêchent de participer à la consolidation du secteur.

Par ailleurs, les opérateurs alternatifs dénoncent une relation contractuelle très déséquilibrée imposée par les opérateurs de réseau et des conditions économiques difficiles qui les empêchent d'animer pleinement la concurrence au profit des consommateurs, comme cela a été confirmé par l'avis rendu par le Conseil de la Concurrence le 30 juillet dernier, à la demande du Gouvernement.

Dans ce contexte, l'Association Alternative Mobile, qui regroupe les principaux opérateurs mobiles alternatifs, attend de la part des opérateurs de réseau de nouvelles initiatives, afin de lever les contraintes excessives qui pèsent sur les MVNO et améliorer ainsi les conditions dans lesquelles ces derniers se développent en France, conformément aux préconisations du Conseil de la Concurrence.

En l'absence d'initiatives rapides, Alternative Mobile se verra dans l'obligation de solliciter les pouvoirs publics, afin que des mesures soient prises par le régulateur ou le législateur pour permettre la mise en place d'un environnement réglementaire favorable à l'émergence de nouvelles offres compétitives émanant des MVNO au profit des consommateurs.

Contact :

Léonidas Kalogeropoulos, Délégué général de l'Association « Alternative Mobile »
22, rue Vaneau - 75007 PARIS
Tel. : 01 53 45 91 91